



**RAPPORT DU MAIRE**

Au mois de novembre de chaque année, je dois vous présenter, conformément à l'article 955 du Code municipal, le rapport du maire concernant la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge sur les points suivants :

- 1- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014 ;
- 2- Le dernier programme triennal d'immobilisations ;
- 3- Les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation de l'année en cours ;
- 4- La rémunération et les allocations de dépenses des membres du Conseil ;
- 5- Les orientations générales du budget 2016 ;
- 6- Le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 ;
- 7- La liste des entreprises dont les contrats ou le total des contrats dépassent 25 000\$ entre le 2 novembre 2014 et le 1 novembre 2015.

**1- États financiers au 31 décembre 2014 :**

Les états financiers pour l'année 2014 ont été préparés par le comptable agréé Bruno Chrétien de Raymond Chabot Grant Thornton, lequel a vérifié la situation financière de la Municipalité. Ces états financiers ont été déposés lors de l'assemblée ordinaire du 7 avril 2015.

Au 1 janvier 2014, le surplus accumulé était de 465 309\$, plus le surplus de l'exercice de 63 945\$, moins des ajustements dus au financement des investissements en cours de 63 275\$, le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2014 était donc de 465 979\$.

De cette somme, un montant de 35 164\$ a été transféré dans le budget 2015.

La richesse foncière totale (imposable et non-imposable) de la municipalité au 1 janvier 2015 était de 91 645 000\$, la municipalité comptait 674 habitants.

**2- Programme triennal d'immobilisations :**

Tel que prévu les travaux de rechargement et d'asphaltage ont été réalisés dans le rang Ange-Gardien; Dans le chemin Saint-Charles et le rang DesRivières, du rapiéçage mécanisé a permis d'améliorer la surface de roulement des chemins à certains endroits; Le stationnement de la caserne a été refait; Mais le projet de garage municipal est repoussé d'un an.

**3- Indications préliminaires de l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 :**

Voici la situation au 30 septembre 2015

Revenus budgétés au 31 décembre 2015	1 083 198\$
Revenus au 30 septembre 2015	835 806\$
Dépenses budgétées au 31 décembre 2015	1 083 198\$
Dépenses au 30 septembre 2015	882 039\$



#### **4- Rémunération et allocations de dépenses des membres du Conseil :**

En vertu du règlement sur la rémunération des élus municipaux, pour l'année 2015, la rémunération annuelle du maire est de 7 146.55\$ à laquelle s'ajoute 3 573.28\$ d'allocation de dépenses pour un montant total annuel de 10 719.83\$ alors que la rémunération de chacun des conseillers est de 2 381.82\$ à laquelle s'ajoute 1 190.91\$ d'allocation de dépenses pour un montant total annuel de 3 572.73\$.

#### **5- Orientations générales pour l'année 2016**

Suite à une consultation avec les membres du conseil municipal et la directrice générale, voici ce vers quoi nous porterons nos orientations pour l'année qui vient :

##### **Installations sanitaires isolées :**

Notre municipalité s'étant dotée d'un système de collecte et de traitement des eaux usées depuis plus de cinq ans pour son périmètre urbain, notre objectif pour l'année 2015-2016 sera de s'assurer que toutes les installations sanitaires isolées seront conformes; c'est à dire toutes les fosses sceptiques et champs d'épuration des maisons et bâtiments qui ne font pas partie du périmètre urbain et qui relèvent de notre administration. Cette décision est prise dans le cadre d'un plan d'action en gestion intégrée de l'eau proposé dans la STRATÉGIE REGIONALE SUR L'EAU. Aussi, notre système d'épuration «ROSEAU ÉPURATEUR» comporte actuellement des déficiences qui devront être rétablies le plus tôt possible pour lui redonner ses propriétés originales.

##### **REGES (Règlement sur l'Écoulement et la Gestion des Eaux de Surface)**

Dans un même ordre d'idée et toujours dans le cadre du plan intégré de la gestion de l'eau, nous ferons appliquer les règlements municipaux sur la **protection des berges** de nos cours d'eau verbalisés, autant de la rivière, des ruisseaux et des décharges ou fossés des terres agricoles et des terrains en développement. Les bandes riveraines sont importantes pour le bon écoulement des eaux et pour empêcher l'érosion et l'effondrement des berges et le déversement de phosphore vers le Lac Champlain (Dans cet ordre d'idée, la municipalité participera au projet conjoint « À MORT LE PHOSPHORE» avec des municipalités faisant partie du Bassin Versant de la Baie Missisquoi et du lac Champlain). Les plantes, arbustes et arbres retiennent par leurs racines les sédiments et la terre en solidifiant les talus. Les berges retiennent aussi les produits qui sont étendus pour activer les cultures. Respecter un espace entre le cours d'eau et le plan de travail est primordial pour protéger l'eau des cours d'eau et leur habitat tant faunique que végétal, cette mesure vise aussi à protéger la nappe phréatique, un élément essentiel de notre approvisionnement en eau potable. Conséquemment en mai 2016, une autre journée de distribution d'arbustes sera organisée pour vous permettre d'implanter des zones arbustives sur vos berges et ceci à un moindre prix.

##### **Développement domiciliaire :**

Le projet du promoteur de la zone blanche de la rue Ste-Anne, avance lentement. D'autres lots pourraient aussi être disponibles pour la construction de maisons unifamiliales dans la rue Choquette, la rue Principale, dans le rang St-Henri et la rue Messier. Avec le projet du CDS, visibilité Notre-Dame, nous tenterons de mettre l'accent sur les particularités et les acquis de notre municipalité pour tenter d'amener chez nous de nouvelles familles.

##### **La taxe d'accise sur l'essence et nos routes.**

Le programme de taxe d'accise sur l'essence est reconduit et nous devons utiliser ce retour de taxes de 580,816\$ avant 2019.

Une portion de ce montant a déjà été appliquée sur le rang Ange-Gardien et une autre partie, sera mise pour la réfection d'une section du rang St-Charles. Du rapiéçage mécanisé est aussi prévu dans quelques sections de nos chemins, mais nous envisageons aussi dans un avenir rapproché de refaire le chemin Des Rivières qui est un chemin « collecteur » entre notre municipalité et les routes 133, 202 ainsi que l'autoroute 35. En ce qui concerne cette autoroute, nous continuerons de faire des pressions pour obtenir une bretelle d'accès sur le chemin Grande-Ligne près de St-Alexandre. Selon les dernières informations du comité d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi, les pourparlers vont bon train de ce côté. Nous prévoyons aussi construire un bâtiment de service tel un garage municipal pour nos besoins présents et futurs en voirie.



**Politique : collaboration et entraide avec les municipalités voisines et Planification Stratégique**

Le projet MADA Bedford et région a initié un regroupement loisirs et activités sportives des municipalités de la région. Que nos orientations en matière de règlements municipaux s’effectuent en synergie avec les municipalités environnantes prouve que lorsque l’enjeu est important, il est possible de travailler de concert. Se soutenir les uns les autres nous donnera plus de force vis-à-vis ces autres et nous apportera de nouveaux acquis à offrir à notre population.

La Planification stratégique vise aussi à encadrer les élus dans leurs décisions futures. La consultation publique et les focus-groupes ont été un bon moyen de connaître les idées et les visions que les citoyens envisagent pour leur municipalité.

**Vitalité de notre communauté**

Notre vitalité et le dynamisme de nos associations nous donnent une place importante en tant que joueur dans notre région. Nous avons la chance d’avoir un périmètre urbain et une rue principale, qui centralisent nos actions. Associations patrimoniales, de loisirs, de développement, bibliothèque, organismes à caractère religieux, profitons donc des événements que créent ces associations et ces organismes pour renforcer notre sentiment d’appartenance envers notre communauté. Utilisons nos infrastructures de loisirs tant sportives que culturelles pour notre mieux être et nos bonnes habitudes de vie.

**Conclusion**

Nous sommes toujours dans un contexte économique favorable avec des taux d’intérêts bas et toujours très intéressants. Cette situation permet de bonnes conditions pour les emprunts et ces dispositions peuvent aussi tenter autant les entrepreneurs que les jeunes familles à investir dans l’achat d’un terrain et d’une maison ou d’un commerce chez-nous.

Notre école est à un tournant stratégique et la révision des secteurs scolaires de la commission scolaire Val des Cerfs secteur Farnham pourrait changer le visage de notre petite communauté étudiante. La réputation de notre école semble toujours intéresser les jeunes familles à venir demeurer chez-nous. Profitons de ces éléments pour maintenir nos acquis et développer notre potentiel.

**6. Programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016-2017-2018**

Le programme des dépenses en immobilisations sera discuté lors des réunions préparatoires sur le budget et proposé lors de l’assemblée spéciale pour adopter le budget 2016.

**7. Liste des entreprises dont le contrat dépasse 2 000\$ et le total de ces contrats dépassent 25 000\$ ainsi que les factures de plus de 25 000\$.**  
**pour la période du 2 novembre 2014 au 1 novembre 2015.**

Nopac Environnement	37 515 \$	Collectes et transport des matières résiduelles.
Transport Hanigan inc.	96 139 \$	Déneigement des chemins municipaux et du MTQ,
Asphalte des Cantons inc.	40 096\$	Travaux de rapiéçage mécanisé sur différentes routes;
Sintra inc.	226 686\$	Travaux de rechargement et d’asphaltage, rang Ange-Gardien;
MRC Brome Missisquoi	60 136\$	Quote-part, travaux cours d’eau;
Ministre des Finances Québec	81 871\$	Service de la Sûreté du Québec.
Service dépôt et Compensation	228 626\$	Intérêts et capital emprunt eaux usées, 327-09

